

Conseil Communautaire
Séance du 21 septembre 2023

Délibération N° 2023 09 081 : Voirie – Procès-verbal de transfert de la Voirie d'Intérêt communautaire des communes vers la Communauté de Communes

L'an deux mille vingt-trois, le 21 septembre à 18 heures trente
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni au siège 1 place Clémenceau à Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 14/09/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	31	Pouvoirs	1	Votants	32
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIÉ ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIÈRE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; Dominique SAVATTIER (suppléant de Mme Agnès VERDIÉ) ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	Philippe TOURNADRE
Jean-Michel CHIQUET	Excusé
Fabienne PINÇON	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée
Pascal MARIE	Excusé
Philippe WEHRLÉ	Excusé
Monique GAULTIER	Excusée

Secrétaire de séance : Galiène Cohu

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau – Responsable Pôle Solidarités

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 25/09/2023

Monsieur le Président expose :

Vu la prise de compétence Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire par la communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé au 1er janvier 2017 lors de la création de l'EPCI en compétence Optionnelle.

Vu l'arrêté préfectoral du 7 décembre 2016, modifié, portant création de la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé et adoption des statuts

Vu la délibération n°2017 03 57 du 30 mars 2017 définissant par règlement le champ d'intervention de la CCLLB au titre de sa compétence Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaires pour les voies communales classées,

Vu l'Article L. 1321-1 du CGCT explicitant le besoin de procès-verbal de mise à disposition de la voirie classée d'intérêt communautaire,

Sur recommandations de la Cour Régionale des Comptes suite à l'audit de la CCLLB réalisé dans le courant de l'année 2021,

Considérant qu'il y a lieu de réaliser un procès-verbal de transfert de gestion de la commune vers la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé.

Considérant, que l'ensemble des communes du territoire communautaire ont délibéré pour valider le transfert de gestion de leur voirie vers la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé.

***Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,***

1. Approuve les documents suivants :

- Le Procès-Verbal de Transfert de Gestion des voies communales classées à caractère de Chemin
- Le Procès-Verbal de Transfert de Gestion des voies communales classées à caractère de Rue
- La ou les Carte(s) associée(s) à ces voies permettant de définir les limites géographiques du transfert de gestion.

2. Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces précitées ainsi que tout document ou annexe s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**

The image shows a blue ink signature of M. Hervé Roncière written over a circular official seal. The seal features a central emblem and the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIR-LUCÉ-BERCÉ' around the perimeter.

**Secrétaire de séance
Mme Galiène COHU**

The image shows a blue ink signature of Mme Galiène Coahu.